Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 17 MARS 2025

RESSOURCES
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

Compte-rendu des actes pris par le bureau communautaire et le Président dans le cadre de leurs délégations respectives

Rapporteur : Jérôme DEPONDT
N°CC2025-047

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de déports	**0**
Nombre de présents	**69**
Nombre de pouvoirs	**8**
Votants	**77**
Secrétaire de séance : Christine RENAUX-MARECHAL	

L'an 2025, le 17 mars le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 11 mars, s'est réuni à Vernouillet sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; M. Laurent DU SARTEL (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Pierre SANIER (BU) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Jacques JABIOL (FAVIERES) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ;
M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ;Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoirs :

M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) ; M. Aissa HIRTI (DREUX) donne pouvoir à Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) donne pouvoir à M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) donne pouvoir à M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) donne pouvoir à Mme DEVOS (CHARPONT) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) donne pouvoir à M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Il a été exposé que,

Par délibérations n°2020-067 et 2020-068 en date du 23 juillet 2020 modifiées par délibérations n°2021-75 et 2021-75B, le conseil communautaire a délégué au bureau communautaire et au Président une partie de ses attributions.

Conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Décisions prises par le **Président** dans le cadre de ses délégations :

Pôle	Objet	Numéro de décision
Développement et Aménagement du Territoire	Retrait de la décision n°2024-134 portant acquisition par voie de préemption des parcelles cadastrées bh54 et bh56 situées à Vernouillet pour un montant de 55 000 €.	**D2024-181**
Développement et Aménagement du Territoire	Conclusion d'une convention de mise à disposition des bureaux 3 et 4 de la pépinière artisanale avec l'association BGE Loir-et-Cher & Eure-et-Loir pour un montant de 271,40 € HT pour une durée d'un an.	**D2024-193**
Technique	Conclusion des conventions d'occupation temporaire du domaine public avec les communes membres de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour l'installation d'équipements de pré-collecte et de collecte des ordures ménagères et assimilées, des emballages et papiers, du verre et des biodéchets par la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux sur le domaine public des communes membres, à titre gratuit, et ce pour une durée de 10 ans reconductible.	**D2024-202**
Ressources	Décision portant modification de la régie d'avances "Communication" par l'ajout de nouvelles dépenses concernant l'achat OVH (boîtes mail, crédits SMS) et les abonnements Karaoké ou achat en ligne divers	**D2024-209**
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°1 au marché n°2023/71 relatif aux travaux de réfection de la couverture de l'usine de dénitrification à Vernouillet attribué à la société SOPREMA ENTREPRISES et entrainant une moins-value de 1 074,81 € HT soit une diminution de 0,7 % du montant initial	**D2024-221**
Développement et Aménagement du Territoire	Retrait de la décision du Président n°2023-205 du 7 décembre 2023 à la demande de son bénéficiaire. Autorisation de la constitution d'une servitude au profit de la société GEDIA relative au passage d'une canalisation souterraine d'une longueur totale d'environ 684 mètres aux fins de l'installation d'une ligne électrique, dont 564 mètres sont situés sur les parcelles cadastrées CH769, CH775, CH777 appartenant à la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux à compter du 7 décembre 2023. Conclusion d'une convention de servitude tripartite par acte notarié entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, la commune de Dreux et la société GEDIA relative au passage d'une canalisation souterraine d'une longueur totale d'environ 684 mètres aux fins de l'installation d'une ligne électrique, dont 564 mètres sont situés sur les parcelles cadastrées CH769, CH775, CH777 appartenant à la	**D2024-222**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
	Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, et 120 mètres sont situés sur les parcelles cadastrées CH176, CH177, CH612, CH614 appartenant à la commune de Dreux, et ce, à titre gracieux pour la durée des ouvrages.	
Ressources	Conclusion de l'accord-cadre n°2024/65 relatif à la location et à l'entretien d'un véhicule de 7,5 tonnes ou équivalent carrossé équipé d'une benne à compaction munie d'un lève-conteneurs destiné à la collecte des déchets ménagers pour la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, avec la société SERVICE ASSISTANCE MAINTENANCE LOCATION (SAML), sans minimum et pour un montant maximum annuel de 400 000,00 € HT et pour une durée d'un (1) an reconductible tacitement deux (2) fois par période d'un (1) an, et de l'accord-cadre n°2024/66 relatif à la location et à l'entretien d'un véhicule de 7,5 tonnes ou équivalent carrossé équipé d'une benne à compaction munie d'un lève-conteneurs destiné à la collecte des déchets ménagers pour la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, avec la société FAUN ENVIRONNEMENT, sans minimum et pour un montant maximum annuel de 400 000,00 € HT et pour une durée d'un (1) an reconductible tacitement deux (2) fois par période d'un (1) an.	**D2024-225**
Services à la Population	Conclusion d'un contrat avec l'association LYLOPROD pour la représentation de deux spectacles "Saperlipopette" et "Mythos", le samedi 25 janvier 2025, pour un montant de 1 095,00 € HT auquel s'ajoutent les frais de prise en charge de la réservation, le paiement des frais de séjour et d'hébergement de l'artiste, selon les modalités détaillées par le contrat.	**D2024-226**
Services à la Population	Conclusion d'une convention de financement de la formation au BNSSA avec deux candidats intéressés par le dispositif, à hauteur d'une prise en charge de 450.00 € par candidat, soit un total de financement de 900.00 €.	**D2024-229**
Technique	Conclusion du marché public relatif à la fourniture et à la livraison de composteurs collectifs bois dans le cadre du déploiement du tri à la source des biodéchets, avec la société ECOSEC, sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un montant maximum de commande de 39 999,99 € HT, pour une durée de 3 ans (annule et remplace la décision du Président n°D2024-135 du 02 août 2024)	**D2024-230**
Ressources	Déclaration sans suite du lot n°4 « Récupération et valorisation de caisson et point d'apport volontaire » du marché n°2024/51 relatif à la fourniture de bacs destinés à la collecte des déchets et la récupération des contenants	**D2024-231**
Services à la Population	Conclusion d'une convention relative à la mise à disposition à titre payant du centre aquatique AgglOcéane Vernouillet avec le lycée Maurice Viollette pour l'organisation de séances de natation scolaire sur l'année 2024/2025.	**D2024-232**
Ressources	Abandon de la procédure de consultation du lot n°4 « métallerie menuiseries acier, serrurerie, clôture » et du lot n°10 « étanchéité, bardage » de l'accord-cadre n°2024/50 relatif aux travaux d'entretien, de réparation,	**D2024-234**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
	d'aménagement et de rénovation des bâtiments de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au regard de son infructuosité.	
Technique	Acquisition de 93 colonnes aériennes de 3m3 pour les ordures ménagères, emballages et verre destinées à la collecte des ordures ménagères et assimilés, avec la société SULO FRANCE via la centrale d'achat UGAP pour un montant global de 204 374,70 € HT.	**D2024-235**
Technique	Conclusion d'une convention de partenariat avec le DAME de Vernouillet pour l'organisation, à titre gratuit, d'animations de sensibilisation et de prévention au tri des déchets et à la gestion des composteurs au sein de cet établissement qui accueille des enfants avec un handicap	**D2024-236**
Services à la Population	Conclusion de l'avenant à la convention relative à la mise à disposition à titre payant du centre aquatique AgglOcéane avec les mairies, école privée et syndicats listés dans la décision	**D2024-237**
Technique	Conclusion du marché public relatif à la mise en place d'une protection incendie sur les armoires électriques de la station d'épuration de Dreux, avec la société DESAUTEL pour un montant de 32 883,40 € HT et pour une durée d'un (1) mois.	**D2024-238**
Technique	Acquisition de 2 caissons de 15 m3 équipés de toits rigides via la centrale d'achat UGAP pour un montant total de 25 339,08 €. HT.	**D2024-239**
Ressources	Conclusion d'un marché public relatif à l'acquisition de la solution logicielle innovante MA-IA utilisant l'intelligence artificielle, avec la société PYXIS SUPPORT pour un montant de 18 880 € HT et une durée d'un an ferme	**D2024-240**
Services à la Population	Décision constatant la transformation de la halte-garderie de Châteauneuf-en-Thymerais en multi accueil "les CASTELCHOUX"	**D2024-241**
Services à la Population	Conclusion d'une convention de prêt à titre gratuit de bornes numériques tactiles avec les partenaires touristiques de la Communauté d'agglomération afin de les mettre à disposition des touristes dans les espaces d'accueil de ces derniers.	**D2024-243**
Ressources	Conclusion du marché subséquent n°2024/61 ayant pour objet la réalisation de diagnostics et du dossier d'intention sur le fondement du lot n°1 "Mission de maîtrise d'œuvre architecturale pour la réhabilitation et le traitement artistique de l'enveloppe de l'Atelier à Spectacle" de l'accord-cadre n°2024/05 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre architecturale et paysagère pour le quartier spectaculaire à Vernouillet, avec le groupement dont la société CARRIERE DIDIER GAZEAU est mandataire en cotraitance avec les sociétés ATELIER PARENTHESE, ESPACE TEMPS, ECO+CONSTRUIRE, LASA, STM, ATELIER COUP D'ECLAT, MANIFESTO pour un montant global et forfaitaire de 93 915,00 € HT et une durée prévisionnelle de six (6) mois.	**D2024-244**
Ressources	Conclusion du marché subséquent n°2024/62 ayant pour objet une mission d'études, de conception, de scénographie et de maîtrise d'œuvre d'espace public sur le fondement du	**D2024-245**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
	lot n°2 “Conception urbaine, paysagère, scénographique et artistique, et démarches de concertation et dispositifs scéniques et artistiques” de l’accord-cadre n°2024/05 relatif à une mission de maîtrise d’œuvre architecturale et paysagère pour le quartier spectaculaire à Vernouillet, avec le groupement dont la société ANMA ARCHITECTES URBANISTES est mandataire en cotraitance avec les sociétés COLLECTIF JMRé – Romain CORRE, LES ECLAIREURS, CREA FACTORY, ALTO STEP PARIS, MANIFESTO pour un montant global et forfaitaire pour partie provisoire de 289 400,00 € HT et une durée prévisionnelle de trente-sept (37) mois.	
Ressources	Résiliation du marché relatif au suivi cartographique du réseau d’eau potable sur la commune de Fontaine-les-Ribouts, avec la société GEDIA, pour motif d’intérêt général avec versement d’une indemnité d’un montant de 21,40 €.	**D2024-246**
Ressources	Autorisation de signature d'un prêt de 1 500 000 euros auprès de l'Agence France Locale pour assurer le financement des investissements du budget annexe déchet.	**D2024-247**
Développement et Aménagement du Territoire	Conclusion d'une convention d’occupation précaire à titre gratuit pour l’occupation des parcelles cadastrées ZH21, ZH80 et ZH82 à Germainville, pour une durée de 7 mois à compter du 1er février 2025 jusqu’au 31 aout 2025.	**D2024-248**
Développement et Aménagement du Territoire	Conclusion d'une convention d’occupation précaire à titre gratuit pour l’occupation des parcelles cadastrées ZH22, ZH23 et ZH24 à Germainville, pour une durée de 7 mois à compter du 1er février 2025 jusqu’au 31 aout 2025	**D2024-249**
Ressources	Conclusion du marché public n°2024/69 relatif aux travaux de renforcement et de renouvellement du réseau d’eau potable rue Nicolas Robert, avec la société ACM TP pour son offre de base pour un montant estimatif de 345 083,00 € HT et une durée de quatre (4) mois comprenant deux (2) mois de préparation et deux (2) mois de travaux.	**D2024-251**
Services à la Population	Conclusion d'une convention relative à la mise à disposition à titre gratuit du gymnase de Brezolles avec l’Union Sportive de Laons conformément aux horaires indiqués dans la convention.	**D2024-252**
Services à la Population	Conclusion d'une convention relative à la mise à disposition à titre gratuit du centre aquatique AgglOcéane avec la mairie de Vernouillet selon les horaires définis en annexe.	**D2024-253**
Services à la Population	Conclusion d’une convention de mise à disposition à titre gratuit de la salle polyvalente du centre aquatique AgglOcéane – Vernouillet à destination de l’AFASSE pour y organiser la formation PSE1 pour les stagiaires BNSSA du 23 au 28 décembre 2024.	**D2024-254**
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°02 au marché 2024/03 relatif à l’exploitation des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, traitement de l’air et climatisation, ayant pour objet de modifier les températures cibles du site de Châteauneuf-en-Thymerais « Centre de loisirs La Grande Noue », de préciser les modalités de facturation P2/P3 applicables au site « Parc de la Radio » en ajustant la répartition des éléments de facturation en	**D2024-255**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
	fonction des différents bâtiments concernés et de formaliser l'intégration d'une unité de climatisation extérieure au bâtiment Loiseleur, entrainant une plus-value de 3 040,34 € HT, soit une augmentation de + 0,27 %, par rapport au montant initial du marché portant son montant à 1 128 291,80 € HT.	
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°01 au marché 2024/08 relatif aux travaux de réhabilitation et création de réseaux d'assainissement d'eaux usées ainsi que la création de station d'épuration de type filtre planté de roseaux de Marville les Bois, sur la commune de Saint Sauveur Marville - Lot n°2 : Création de station d'épuration de type filtre planté de roseaux et entrainant une moins-value de -3,50 %	**D2024-256**
Services à la Population	Conclusion d'une convention et de l'avenant tarifaire n°1 de la convention de prestation de service relative au Relais Petite Enfance, établie par la Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire.	**D2024-257**
Ressources	Conclusion du marché public n°2024/67 relatif à l'installation et la maintenance du dispositif de vidéo surveillance protection urbaine sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, avec la société INEO INFRACOM, sous la forme d'un marché composite pour partie globale et forfaitaire de 67 570,76 € HT pour toute la durée du marché et pour partie accord cadre à bon de commande sans minimum et avec un montant maximum sur la durée du marché de 90 000,00 € HT et pour une durée de 4 ans ferme	**D2024-258**
Ressources	Décision portant modification de la régie de recettes et d'avances de la Médiathèque de l'Odyssée par la mise à disposition du régisseur d'un fonds de caisse d'un montant de 2 000 €	**D2024-259**
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°02 au marché n°2023/61 relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés sur une partie du territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, ayant pour objet l'ajout de trois (3) lignes au bordereau des prix unitaires et forfaitaires de la tranche optionnelle n°05 pour la collecte des biodéchets des professionnels et administrations en porte-à-porte, avec la société SEPUR pour un montant de 140 060,00 € HT soit une augmentation cumulée de + 3,50 % portant le montant estimatif du marché à 17 070 844,48 € HT.	**D2024-261**
Technique	Conclusion de l'avenant n°3 relatif à la prolongation de la location de trois compacteurs monoblocs à pelle afin d'effectuer le compactage des déchets de l'hôpital de Dreux, du 1er janvier au 30 juin 2025 pour un montant de 1 590 € HT par mois (soit 9 540 € HT sur la totalité de la durée) avec la société LOCALL.	**D2024-262**
Technique	Conclusion de l'avenant n°2 relatif à la prolongation de la location d'un compacteur monobloc à tiroir afin d'effectuer le compactage des déchets de l'hôpital de Dreux, du 1er janvier au 30 juin 2025 pour un montant de 950 € HT par mois (soit, 5 700 € HT sur la totalité de la durée) avec la société PRIME LOCATION.	**D2024-263**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
Ressources	Abandon de la procédure de consultation du marché n°2023/60 relatif à la location et l'entretien des déchets ménagers pour cause infructuosité	**D2024-264**
Services à la population	Conclusion de l'avenant à la convention relative aux modifications de créneaux horaires du gymnase de Brezolles avec l'Union Sportive de Brezolles Football, selon les horaires indiqués dans l'avenant.	**D2024-265**
Technique	Conclusion d'une convention relative à une mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et Eure-et-Loir Ingénierie, pour une cotisation annuelle fixée en 2024 à 1,89 € par habitant « dotation globale de fonctionnement » (DGF) de l'année en cours, pour les communes où sont situées les stations, et 338 € pour la station de la Vallée du Saule à Tremblay-les-Villages, et pour une durée de cinq (5) ans ferme à compter du 1er janvier 2025.	**D2024-266**
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°2 au marché n° 2017/37 relatif à une mission d'étude stratégique pour la prise de compétence eau potable avec groupement VERDI INGENIERIE CŒUR DE FRANCE / FINANCE CONSULT / SELARL CABANES-NEVEU ASSOCIES, ayant pour objet la modification des missions confiées entraînant une incidence financière de - 1 090,00 € HT soit une diminution de 0,75 % par rapport au montant initial du marché, portant le montant du marché à 139 105,00 € HT, et la prolongation du délai d'exécution du marché jusqu'au 30 janvier 2025.	**D2025-001**
Développement et Aménagement du Territoire	Conclusion du marché public relatif à une mission d'accompagnement dans le cadre de la procédure de révision du SCoT de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux avec le CEREMA pour un montant global et forfaitaire de 76 285 € HT et pour une durée estimative de 18 mois.	**D2025-005**
Technique	Conclusion de l'avenant n°3 relatif à la prolongation de la location d'un compacteur monobloc à pelle afin d'effectuer le compactage des déchets au marché couvert de Dreux, du 1er janvier au 30 juin 2025 pour un montant de 555 €HT par mois (soit, 3 330 €HT sur la totalité de la durée), avec la société PRIME LOCATION.	**D2025-006**
Développement et Aménagement du Territoire	Conclusion du marché public relatif à une étude d'opportunité pour le développement du fret à la gare de Marchezais-Broué, avec la société ARCADIS pour un montant de 26 437,50 € et une durée de trois (3) mois.	**D2025-007**
Services à la Population	Conclusion d'une convention relative à la mise à disposition à titre gratuit du gymnase Taugourdeau, le mercredi 5 mars 2025 de 13h00 à 16h30, avec l'association UNSS 28 – Service Départemental – 28100 Dreux.	**D2025-008**
Services à la Population	Conclusion de l'avenant à la convention relative à la mise à disposition à titre gratuit du gymnase de Châteauneuf en Thymerais les 20 février et 9 mars 2025 avec l'association « Avenir Sportif du Thymerais Omnisports ».	**D2025-009**
Ressources	Acquisition des licences z0 Gravity, avec la société GLOBALSI SAS via la centrale d'achat UGAP pour un montant de 30 520 € HT et une durée de 1 an.	**D2025-010**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
Services à la Population	Conclusion de deux conventions d'accueil de deux bénévoles dans le cadre d'un séjour Adolescent et Enfance à la montagne au centre LA MARTEGALE situé au 12 route de la Martégale 05260 ANCELLE	**D2025-012**
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°01 au marché n°2023/50 relatif aux travaux de réaménagement des espaces extérieurs communs du Parc d'entreprises La Radio à Dreux, s'agissant du lot n°4 « Voirie et réseaux divers », ayant pour objet l'ajout de travaux supplémentaires avec la société EUROVIA CENTRE LOIRE pour un montant de 38 122,87 € HT, soit une augmentation de + 0,75 % par rapport au montant initial du marché, portant le montant du marché à 5 151 948,70 € HT.	**D2025-013**
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°03 au marché n°2023/61 relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés sur une partie du territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, ayant pour objet le retrait de la prestation de collecte du verre en points d'apport volontaire, avec la société SEPUR pour un montant de - 939 340,00 € HT soit une diminution cumulée de - 2,09 % portant le montant total estimatif du marché à 16 582 868,96 € HT.	**D2025-014**
Services à la population	Conclusion d'une convention relative à la mise à disposition, à titre gratuit, des salles Taugourdeau et Michel Garnier du gymnase Martial Taugourdeau situé au sein du complexe sportif d'intérêt communautaire de Châteauneuf-en-Thymerais, le lundi 17 février 2025 de 10h00 à 17h30, avec l'association « Les amis de l'UFOLEP 28 ».	**D2025-015**
Ressources	Attribution d'une aide d'urgence d'un montant de 20 000 euros dans le cadre du dispositif de veille et de soutien « Solidarité/Mayotte » initié par l'AMF	**D2025-016**
Services à la Population	Conclusion de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Eure pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) – « accueil adolescents » d'Ezy-sur-Eure	**D2024-019**
Services à la Population	Conclusion d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Eure pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) – « extrascolaire » d'Ezy-sur-Eure	**D2025-020**
Services à la Population	Conclusion d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Eure pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) – « extrascolaire » d'Ivry-La-Bataille	**D2025-021**
Développement et Aménagement du Territoire	Octroi d'une aide au titre du fonds de proximité à la société O'STUDIO pour un montant de 5 000 € sous forme de subvention	**D2025-022**
Ressources	Conclusion d'un marché public d'assurance de huit vélos à assistance électrique avec TULIP, SAS de courtage domicilié au 16 Passage Lemoine 75002 Paris, pour le compte de l'assureur SEYNA dont le siège social est situé au 20 bis rue Louis Philippe 92000 Neuilly-sur-Seine, pour un montant total annuel de 1 611,84 € TTC et une durée d'un an.	**D2025-025**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
Services à la population	Conclusion d'un contrat avec la Médiatrice scientifique, Mathilde GAUDEL, pour l'organisation d'une conférence, le samedi 29 mars 2025, de 15h à 16h30, à l'auditorium de l'Odyssée, pour un montant de 250 € HT, comprenant les défraiements pour le transport, selon les modalités détaillées par le contrat.	**D2025-027**
Services à la Population	Conclusion d'une convention portant mise à disposition d'intervenants extérieurs qualifiés de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour dispenser des cours de voile dans le cadre de l'éducation physique et sportive aux élèves d'écoles primaires au sein de la base nautique, et ce, en lien avec la Direction académique d'Eure-et-Loir.	**D2025-028**
Services à la population	Conclusion d'une convention avec le centre hospitalier Victor Jousselin pour la réalisation de séances d'animation musicale ou cinématographique par la Communauté d'agglomération auprès des patients de l'hôpital de jour du centre hospitalier au sein de la Médiathèque, à titre gratuit, pour l'année scolaire 2024/2025 et reconductible tacitement deux fois soit jusqu'à fin juin 2027 au maximum.	**D2025-030**
Cabinet du président	Attribution d'une subvention à l'association les amis du Labyrinthe du Thimerais d'un montant de 2 000 euros	**D2025-032**
Cabinet du président	Attribution d'une subvention à l'association RTV d'un montant de 7 500 euros TTC	**D2025-033**
Cabinet du président	Attribution d'une subvention à l'association Loisirs Evasion Vélo et Sports d'un montant de 5 000 TTC	**D2025-034**
Cabinet du président	Attribution d'une subvention à l'association Saulnières Athletic Club d'un montant de 3 000 euros TTC	**D2025-035**
Cabinet du président	Attribution d'une subvention à l'association Fenêtre sur Films d'un montant de 10 000 euros TTC	**D2025-036**
Cabinet du président	Attribution d'une subvention à l'association l'Abbatiale d'un montant de 2 500 euros TTC	**D2025-037**
Cabinet du président	Attribution d'une subvention à l'association secouristes français la croix blanche 28 d'un montant de 5 000 euros TTC	**D2025-038**
Cabinet du président	Attribution d'une subvention à l'association le 5 côté jardin d'un montant de 2 000 euros TTC	**D2025-039**
Services à la Population	Conclusion d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement conclue avec la Caisse d'allocations familiales de l'Eure pour l'accueil de loisirs sans hébergement "périscolaire" d'Ezy-sur-Eure	**D2025-040**
Services à la Population	Conclusion d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement conclue avec la Caisse d'allocations familiales de l'Eure pour l'accueil de loisirs sans hébergement "périscolaire" d'Ivry-la-Bataille	**D2025-041**
Services à la Population	Conclusion d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement conclue avec la Caisse d'allocations familiales d'Eure-et-Loir pour les accueils de loisirs sans hébergement "extrascolaire"	**D2025-043**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
Services à la Population	Conclusion d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement conclue avec la Caisse d'allocations familiales d'Eure-et-Loir pour l'accueil de loisirs sans hébergement "adolescents" de Châteauneuf-en-Thymerais	**D2025-044**
Développement et Aménagement du Territoire	Conclusion d'un marché public relatif à l'étude logistique de miscanthus, avec la société AGREX CONSULTING pour un montant de 19 825 € HT et une durée de 7 semaines.	**D2025-047**
Services à la Population	Conclusion d'une convention d'objectifs et de financement définissant les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) « Périscolaires » de la bonification Plan mercredi et du bonus territoire Ctg avec la caisse d'allocations familiales d'Eure-et-Loir et concernant les accueils de loisirs sans hébergement périscolaires ALSH d'Abondant, d'Anet, de Bû et de Châteauneuf-en-Thymerais, pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028.	**D2025-051**

<u>Décisions prises par le bureau communautaire dans le cadre de ses délégations</u> :

Bureau communautaire du 2 décembre 2024 et du 3 février 2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
Ressources	Adhésion au contrat groupe conclu par le centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure et Loir à compter du 1er janvier 2025 pour la formule couvrant les agents CNRACL pour les risques Décès + Accidents du Travail + Maladies Professionnelles au taux de 1.46% sur la base de la formule sans franchise et un montant des indemnités journalières fixé à 100% (option 3) appliqué à l'assiette de masse salariale comprenant obligatoirement le traitement brut indiciaire (TBI) et la nouvelle bonification indiciaire (NBI) Approbation de la convention à intervenir avec le centre de gestion au titre de la gestion du contrat groupe et des prestations associées pour un montant annuel de 0.11% de la masse salariale assurée par la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux	**BC2024-209**
Ressources	Approbation et autorisation de signature du marché n°2024/49 relatif aux contrôles de conformité des installations existantes dans le cadre de mutations immobilières et de diagnostics ponctuels, sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, avec la SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION QUANTITEC, conclu sous la forme d'un accord-cadre sans minimum et pour un montant maximum annuel de commande de 170 000,00 € HT, et pour une durée d'un (1) an reconductible tacitement trois (3) fois par période de douze (12) mois.	**BC2024-210**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
Ressources	Approbation et autorisation de signature du marché n°2024/05 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre architecturale et paysagère pour le Quartier Spectaculaire à Vernouillet Lot n°1 : Mission de maîtrise d'œuvre architecturale pour la réhabilitation et le traitement artistique de l'enveloppe de l'Atelier à Spectacle et ses annexes avec le groupement dont la société CARRIERE DIDIER GAZEAU est mandataire en cotraitance avec les sociétés ATELIER PARENTHESE, ESPACE TEMPS, ECO+CONSTRUIRE, LASA, STM, ATELIER COUP D'ECLAT, MANIFESTO, conclu sous la forme d'un accord-cadre sans minimum et avec un montant maximum de commande de 970 000,00 € HT et pour une durée de cinq (5) ans ferme. Lot n°2 : Mission d'études, de conception, de scénographie et de maîtrise d'œuvre d'espace public avec le groupement dont la société ANMA ARCHITECTES URBANISTES est mandataire en cotraitance avec les sociétés COLLECTIF JMRé – Romain CORRE, LES ECLAIREURS, CREA FACTORY, ALTO STEP PARIS, conclu sous la forme d'un accord-cadre sans minimum et avec un montant maximum de commande de 550 000,00 € HT et pour une durée de cinq (5) ans ferme.	**BC2024-211**
Ressources	Approbation et autorisation de signature du marché n°2024/50 relatif aux travaux d'entretien, de réparation, d'aménagement et de rénovation des bâtiments de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux Lot n°3 : menuiseries aluminium et PVC avec la société SOGAMA, conclu sous la forme d'un accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de commande de 850 000,00 € HT et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) fois par période d'un (1) an, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Lot n°8 : peintures, revêtements muraux, revêtements de sol avec la société IDEAL RENOVATION, conclu sous la forme d'un accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de commande de 500 000,00 € HT et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) fois par période d'un (1) an, soit une durée maximale de quatre (4) ans.	**BC2024-212**
Ressources	Approbation et autorisation de signature du marché n°2024/51 relatif à la fourniture de bacs destinés à la collecte des déchets et récupération des contenants Lot n°1 : fourniture de bacs roulants et de pièces détachées destinés à la collecte en porte à porte des déchets de divers flux auprès de tous les usagers avec la société ESE France SAS, conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum annuel et pour un montant maximum annuel de commandes de 200 000,00 €, et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) par période de douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de l'accord-cadre ; Lot n°2 : récupération et valorisation de bacs roulants de façon ponctuelle sur site avec la société EMC SPRL, conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum annuel et pour un montant maximum	**BC2024-213**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
	annuel de 100 000,00 €, et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) par période de douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de l'accord-cadre ; Lot n°3 : opération massive de récupération et valorisation de bacs roulants en porte-à-porte avec la société EMC SPRL, conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum annuel et pour un montant maximum annuel de 100 000,00 €, et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) par période de douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de l'accord-cadre.	
Ressources	Attribution et autorisation de signature du marché n°2024/70 relatif aux travaux de curage, dépollution et démolition du site BIOCOS à Dreux avec la société LHOTTELIER 2D, pour un montant global estimatif de 1 601 450, 00 € HT, décomposé comme suit : - tranche ferme « désamiantage et déconstruction des ouvrages » : ▪ pour un montant global et forfaitaire de 505 400,00 € HT ; ▪ pour un montant estimatif de 827 550,00 € HT ; - tranche optionnelle n°1 « retrait des dallage et infrastructures du terrain » pour un montant global et forfaitaire de 240 500,00 € HT ; - tranche optionnelle n°2 « remblaiement et nivellement du site suite au retrait des dallages et enrobés » pour un montant global et forfaitaire de 28 000,00 € HT ; et pour une durée de 26 semaines dont 5 semaines de préparation.	**BC2024-214**
Ressources	Approbation et autorisation de signature de l'avenant n°1 à la convention multi partenariale relative à l'exploitation et au financement de la centrale d'information multimodale en région centre val de Loire « jvmalin.fr»	**BC2024-215**
Ressources	Acquisition d'un terrain d'environ 13.100 m², qui sera extrait de la parcelle ZH0041 à Saint-Lubin-des-Joncherets, au prix de 7 € du m² auprès de la commune	**BC2024-216**
Développement et Aménagement du Territoire	ZAC des Livraindières à Dreux : Approbation de la vente de la zone 31 d'environ 1 500 m², correspondant à la parcelle cadastrée BV953 sur la ZAC des Livraindières à Dreux, au prix de 45 € HT/m², soit 67 500 € HT, auquel il conviendra d'ajouter 13 500 € de TVA sur le prix, pour un total de 81 000 € TTC, à la SCI DU FAUBOURG ou toute société s'y substituant	**BC2024-217**
Développement et Aménagement du Territoire	Approbation du montant de l'indemnité d'éviction à verser à l'exploitant agricole pour la parcelle ZE280 (4 121 m²) à 2 600,35 € Approbation de la convention d'occupation précaire pour l'exploitation des parcelles agricole ZE279 et ZE280 situées à Brezolles à compter du 1er avril 2023 pour un loyer de 225,46 € annuel et pour une durée indéterminée	**BC2024-218**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
Développement et Aménagement du Territoire	Approbation du plan de financement des études EUROPAN (montant total de 299 697,50 €) et demande de subvention auprès du PUCA (plan urbanisme construction architecture) pour un montant de 16 660 €	**BC2024-219**
Technique	Approbation et autorisation de signature de la convention d'occupation du réservoir sur tour de Maillebois pour l'exploitation d'une station radioélectrique avec la société INFRACOS pour une durée de 12 ans à compter du 1er janvier 2024 et moyennant le versement d'une redevance annuelle d'occupation du domaine public de 6 000 €.	**BC2024-220**
Ressources	Attribution et autorisation de signature du marché n°2025/21 relatif aux travaux de réhabilitation intérieure du rez-de-chaussée du bâtiment E du Parc La Radio - Lot n°4 : Serrurerie avec la société URBENCEA, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 124 402,50 € HT, décomposé comme suit : - Tranche ferme « Serrurerie » : 100 330,00 € HT ; - Tranche optionnelle n°1 « Garde-corps aluminium du quai ouest du bâtiment E » : 18 672,50 € HT ; - PSE1 « Arceaux de protection d'angles » : 5 400,00 € HT ; et pour une durée maximale de treize (13) semaines (hors période de préparation).	**BC2025-001**
Ressources	Approbation et autorisation de signature du marché n°2025/11 relatif à une mission d'accompagnement pour l'étude du périmètre et le choix du mode d'exercice de la compétence petite enfance, enfance et jeunesse de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux avec le groupement dont la société CALIA CONSEIL est mandataire en cotraitance avec ADMYS AVOCATS AARPI, conclu : - pour partie sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire, pour les prestations suivantes : ▪ tranche ferme « secteur est » : 21 425,00 € HT ; ▪ tranche optionnelle n°1 « secteur est » : assistance à la reprise du service en régie totale : 15 750,00 € HT ; ▪ tranche optionnelle n°2 « secteur est » : assistance à la passation d'un marché public avec pilotage en régie : 22 250,00 € HT ; ▪ tranche optionnelle n°3 « secteur est » : assistance à la passation d'une concession de service public : 25 550,00 € HT ; ▪ tranche optionnelle n°4 « secteur est » : évaluation du mode de gestion retenu - gestion en régie (régie directe totale, avec marché d'exploitation) : 7 700,00 € HT ; ▪ tranche optionnelle n°5 « secteur est » : évaluation du mode de gestion retenu - gestion externalisée (concession y compris régie intéressée, etc…) : 7 700,00 € HT ; ▪ tranche ferme « secteur ouest » : 21 425,00 € HT ; ▪ tranche optionnelle n°1bis « secteur ouest » : assistance à la reprise du service en régie totale : 15 750,00 € HT ;	**BC2025-002**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
	▪ tranche optionnelle n°2bis « secteur ouest » : assistance à la passation d'un marché public avec pilotage en régie : 22 250,00 € HT ; ▪ tranche optionnelle n°3bis « secteur ouest » : assistance à la passation d'une concession de service public : 25 550,00 € HT ; ▪ tranche optionnelle n°4bis « secteur ouest » : évaluation du mode de gestion retenu - gestion en régie (régie directe totale, avec marché d'exploitation) : 7 700,00 € HT ; ▪ tranche optionnelle n°5bis « secteur ouest » : évaluation du mode de gestion retenu - gestion externalisée (concession y compris régie intéressée, etc…) : 7 700,00 € HT ; ▪ tranche optionnelle n°6 : assistance à la procédure de modification statutaire : 8 800,00 € HT ; ▪ tranche optionnelle n°7 : analyse de la délégation de service public (DSP) de Saint-Lubin-des-Joncherets (dans l'hypothèse où le transfert serait décidé) : 7 500,00 € HT ; - pour partie sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum de 150 000,00 € HT.	
Développement et Aménagement du Territoire	Approbation et autorisation de signature de l'avenant relatif à la substitution de l'association BGE Terres de Loire à l'association BGE Loir-et-Cher & Eure-et-Loir dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens conclue avec la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour la période 2023–2025	**BC2025-003**
Développement et Aménagement du Territoire	ZAC Porte Sud à Vernouillet : autorisation de la vente de la zone 41 d'environ 2 250 m², correspondant aux parcelles cadastrées ZI231, ZI325, ZI327, ZI329, ZI331 sur la ZAC Porte Sud à Vernouillet, au prix de 45 € HT/m², soit 101 250 € HT, auquel il conviendra d'ajouter 20 250 € de TVA sur le prix, pour un total de 121 500 € TTC, à la SAS I.P.M CONSEIL ou toute société qui s'y substituerait sous réserve que le capital social de cette dernière soit détenu majoritairement par l'un des actionnaires de la SAS I.P.M CONSEIL	**BC2025-004**
Développement et Aménagement du Territoire	Demandes de subventions 2025 au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) Projets : - Accueil des gens du voyage – Aire de Grand passage de Dreux – priorité 1 – subvention demandée : 375 000 € - dépenses éligibles : 750 000 € - Réfection du gymnase de Châteauneuf-en-Thymerais – priorité 2 – subvention demandée : 363 930 € - dépenses éligibles : 1 213 100 € - Mise en séparatif du réseau d'eaux usées du secteur Dubois à Dreux : phase 1 - priorité 3 – subvention demandée : 225 000 € - dépenses éligibles : 450 000 € - Rénovation énergétique et réfection de la couverture de la Grande Noue – priorité 4 – subvention demandée :	**BC2025-005**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250321-CC2025-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2025
Publication : 21/03/2025

Pôle	Objet	Numéro de décision
	120 000 € - dépenses éligibles : 400 000 €	
Développement et Aménagement du Territoire	Approbation et autorisation de signature d'une convention d'occupation précaire au profit de l'exploitant des parcelles ZT30, ZT32 et ZT209 situées à Chérisy à compter du 1er janvier 2024 pour un loyer de 743,29 € annuel et pour une durée indéterminée	**BC2025-006**
Développement et Aménagement du Territoire	Pacte territorial France Rénov' – Approbation de la convention de partenariat pour soutenir l'action de l'association SOliHA Normandie Seine - Agence Eure-et-Loir dans le cadre de la mise en œuvre du pacte territorial France Rénov'	**BC2025-007**
Développement et Aménagement du Territoire	Service commun « Projets et aménagement opérationnel » - approbation et autorisation de signature de la convention d'adhésion avec la commune de Fontaine-les-Ribouts	**BC2025-008**

VU *l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales.*

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : PREND ACTE du compte-rendu des actes pris par le Président et par le bureau communautaire par délégation du conseil communautaire.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié le :21 mars 2025 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 21 mars 2025**  **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Christine RENAUX-MARCHAL** **Secrétaire de séance**